

### *La Constitution*

Il ne s'agit pas simplement d'une entente commerciale parce que, par delà l'entente commerciale, il existe également une entente sociale, c'est-à-dire une entente en matière de politiques sociales, d'environnement, de main-d'oeuvre et autres, une entente qui fait en sorte qu'aucun pays ne possède d'avantages économiques par rapport aux autres et n'offre des salaires plus bas ou des politiques sociales moins évoluées pour attirer l'industrie. Une entente en matière de politiques sociales, de main-d'oeuvre et d'environnement doit accompagner toute entente de libre-échange.

J'invite les dirigeants québécois, particulièrement ceux du PQ, à regarder de près ce que serait le modèle européen appliqué au Canada et ce que signifierait une union économique. Je dirais qu'une telle union économique ne serait pas tellement différente de ce que nous avons en ce moment. En fait, je dirais même que le Québec y perdrait des pouvoirs dont il dispose actuellement.

Je prie les dirigeants et la population du Québec de regarder la situation de façon rationnelle. Nous pouvons traverser l'anxiété et le traumatisme d'une séparation pour ensuite se réconcilier, mais j'espère sincèrement que l'on puisse éviter cela et réaliser conjointement que nous avons d'excellents acquis et que si Dieu le veut, nous pouvons rester unis.

**Mme Louise Feltham (Wild Rose):** Madame la Présidente, permettez-moi d'abord de vous remercier, au nom des électeurs de Wild Rose, pour l'occasion qui leur est donnée de faire connaître leurs opinions là où elles peuvent, selon eux, avoir un impact.

Les gens de Wild Rose croient au Canada. Ils sont représentatifs des Canadiens en général, et leurs idées sont justes et honnêtes.

Ils ont pris le temps de participer à des réunions sur la Constitution, de me téléphoner, de m'écrire pour transmettre des observations et de venir me rencontrer personnellement pour donner leur avis. Je profiterai maintenant de cette occasion pour faire connaître à la Chambre leurs opinions, leurs idées et leurs suggestions.

Ma présentation sera brève car, même si les gens ont touché succinctement à de nombreux sujets, ils ont tous placé l'accent sur les deux ou trois mêmes domaines. Ils ont parlé de la réforme du Sénat et de la Chambre des communes, de l'autonomie gouvernementale pour les autochtones et de la clause de société distincte pour le Québec.

Ils se sont attardés sur le sujet des pouvoirs spéciaux et de la société distincte ainsi que sur l'idée que si une partie des Canadiens étaient distincts, les autres auraient peut-être un rôle à jouer dans le développement de la nation.

Ils comprennent les différences historique, culturelle et linguistique du Québec. Toutefois, ils ont de grandes réserves à l'égard du mot «distinct». Ils croient que la définition de ce mot signifie supériorité et traitement préférentiel. Ils se demandent pourquoi un Canadien, à cause de son héritage, devrait être considéré comme meilleur qu'un autre. Mes électeurs croient que tous les Canadiens sont égaux.

Quant à la langue, ce n'est un secret pour personne: dans ma circonscription, bon nombre de citoyens sont d'avis que le Canada ne peut s'offrir le luxe du bilinguisme, que notre population n'est pas assez nombreuse pour assumer une telle dépense et que le français devrait demeurer la langue du Québec tandis que l'anglais serait la langue privilégiée à l'extérieur du Québec.

L'un des participants au forum a exprimé de façon très éloquente l'amour qu'il porte à son pays et à toutes ses régions. Selon M. Leatherdale, l'apport de chaque province et de chaque territoire à ce pays est unique et distinct.

En ce qui concerne la réforme de la Chambre des communes, mes électeurs demandent une réforme en profondeur des institutions parlementaires et souhaitent qu'elle soit inscrite dans la Constitution; ils aimeraient que les députés soient plus attentifs à leurs électeurs, que l'antagonisme soit moins virulent à la Chambre et que le décorum y soit respecté.

Pour ce qui est du Sénat, mes électeurs estiment qu'il est essentiel de procéder à sa réforme. Ils sont fortement en faveur d'un sénat élu, égal et efficace. Ils tiennent au Sénat mais sous une forme différente. Quant à savoir quand et comment, les réponses varient, mais tous s'entendent pour dire que les provinces doivent être représentées également et que les élections au Sénat ne doivent pas correspondre à celles de la Chambre.

La perception générale est que les politiciens n'écourent pas leurs électeurs ou qu'ils ne sont pas libres de voter comme le voudraient leurs électeurs. Certains pensent que c'est parce que les bureaucrates interviennent trop souvent. Ils estiment qu'aucun vote en Chambre ne devrait être un vote de confiance à moins qu'il s'agisse d'une motion spéciale de censure. Ils aimeraient également que les motions qui sont rejetées soient remises à l'étude.